



LA ZONE FRANC AVANT-PROPOS

EDMOND ALPHANDÉRY *

Le 12 janvier 2004, dix ans jour pour jour après la dévaluation du franc CFA, l'Euro 50 Group s'est réuni à l'Hôtel de Pomereu à Paris, répondant à l'invitation de la Caisse des Dépôts et Consignations et de son Directeur général, Francis Mayer.

Il ne s'agissait certes pas de célébrer à cette occasion l'anniversaire de cette opération. Celle-ci était à l'évidence délicate à conduire. En témoignent les hésitations, puis les reculades de dernière minute qui avaient caractérisé les tentatives précédentes. En dépit des nombreuses critiques que le Gouvernement d'Édouard Balladur a dû essuyer à l'époque, la dévaluation du franc CFA a été techniquement réussie. Conformément à son objectif, elle a permis un redémarrage des économies de la zone asphyxiées par une profonde détérioration des termes de l'échange. Les mesures sociales qui l'ont accompagnée ont aussi évité une explosion sociale dans les villes qu'un renchérissement brutal du coût de la vie aurait pu provoquer. Pour autant, il n'y a pas lieu de pavoiser. Dix ans après la dévaluation, même si le gain résiduel de compétitivité monétaire acquis à l'époque reste significatif, la zone est loin d'être sortie d'affaire. Elle subit en ce moment de plein fouet la faiblesse du dollar par rapport à l'euro. Le problème du développement reste entier. La bataille de la pauvreté est loin d'être gagnée : les objectifs du développement pour le millénaire (à l'horizon 2015) en particulier apparaissent malheureusement hors d'atteinte.

Cette conférence s'était donc fixé un tout autre objectif : faire un bilan de l'état de la Zone franc dix ans après cet événement majeur qu'a constitué la dévaluation, s'interroger pour savoir si l'armature monétaire d'arrimage à l'euro restait une réponse appropriée à la lancinante question du développement, et, sur ce sujet trop occulté par les médias,

* Président du Conseil de surveillance de CNP Assurances.



examiner les pistes à privilégier pour que les économies des pays d'Afrique francophone qui ont tant de mal à décoller retrouvent espoir dans l'avenir.

Pourquoi l'Euro 50 Group, un groupe d'une cinquantaine de personnalités européennes de tous horizons dont la vocation est de réfléchir aux multiples questions qui naissent de l'émergence de l'euro, s'est-il intéressé, à l'occasion de cette table ronde, à l'avenir de la Zone franc ? Pour la raison que celle-ci est *de facto* dans la zone euro depuis 1999.

La Zone franc est souvent dépeinte comme une « chasse gardée » de la France. Certes, la France doit gérer un héritage historique auquel elle reste à juste titre très attachée. Certes, les pays de la Zone franc conservent des liens privilégiés avec la France qui garantit la « convertibilité monétaire » par le système du « compte d'opérations ». Mais ne sous-estimons pas l'extension du champ des interactions et des relations privilégiées des pays d'Afrique francophone avec l'ensemble des pays membres de la zone euro. La meilleure illustration en est l'impact de la baisse du dollar par rapport à l'euro sur les économies des pays de la Zone franc.

Nous avons aujourd'hui à gérer une situation particulièrement originale. En effet, les pays d'Afrique francophone, dont certains sont parmi les plus pauvres de la planète, appartiennent à une zone monétaire qui est constituée de pays qui sont parmi les plus industrialisés du monde. Il est intéressant de s'interroger pour savoir si cette construction a de l'avenir (c'est-à-dire si, comme je le crois personnellement, elle peut être bénéfique à toutes les parties) ou bien si demain nous allons assister à la mise en place d'une zone monétaire africaine autonome dans le cadre de la CDEAO.

La table ronde de l'Euro 50 Group qui s'est tenue le 12 janvier 2004 a réuni des personnalités d'horizons divers. On y retrouvait d'abord les principaux protagonistes à l'origine de la dévaluation du franc CFA : les hautes autorités monétaires de la zone euro, les responsables politiques de l'époque, notamment Michel Roussin, Ministre de la Coopération, ainsi que l'ancien Directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, l'OCDE était représenté en la personne de Louka Katseli, Président du Conseil pour le Développement ; de nombreux industriels africains avaient tenu à participer à cet échange de vues.

Dans le cadre d'un débat libre et ouvert, deux thèmes ont été successivement abordés : le bilan sur l'état de la Zone franc dix ans après la dévaluation durant la matinée, l'avenir de la Zone franc dans la zone euro durant l'après-midi.

De cette journée d'échanges (les papiers reproduits dans ce numéro de la *Revue d'économie financière* témoignent de leur richesse et de leur pertinence), il est apparu que la Zone franc restait un atout pour les pays



membres : non seulement elle leur apporte la stabilité des prix, elle les met à l'abri des fluctuations erratiques de leur monnaie, mais elle est aussi un cadre favorable à l'intégration régionale, facteur d'économies d'échelles. Ce cadre de stabilité est à l'évidence un acquis pour le développement qu'il convient de préserver. Une condition nécessaire certes, mais qui est loin d'être suffisante pour que ces pays reprennent le chemin de l'éradication de la pauvreté.

Quatre conditions sont clairement à cet égard apparues au cours des débats.

D'abord la paix et la stabilité politique. Les troubles qui agitent notamment aujourd'hui la Côte d'Ivoire doivent cesser.

Ensuite, une moindre dépendance vis-à-vis des matières premières : un défi là encore considérable qui ne pourra être relevé que dans le cadre d'un développement accéléré des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Une accélération de l'intégration économique de la zone, car les échanges intra-régionaux sont très inférieurs à ce que l'on pourrait escompter de pays appartenant à une même zone monétaire.

Enfin, il convient de mettre en place un meilleur cadre économique et financier pour l'investissement privé, et donc pour le développement. À cet égard, le rôle du secteur bancaire est décisif. Comment mobiliser l'argent disponible au profit des investissements productifs ?

La France et désormais les autres pays de la zone euro ont la possibilité, par les relations privilégiées qui les lient aux pays de la Zone franc, d'apporter une contribution décisive à leur développement et au combat contre la pauvreté. Ce colloque de l'Euro 50 Group a fait apparaître que la première tâche qui nous incombe est sans doute de sensibiliser nos partenaires de la zone euro sur les immenses défis que doivent affronter les pays d'Afrique francophone et sur les responsabilités qui nous incombent désormais collectivement pour les aider à y faire face.

